

Assemblée Générale du CODEP 31 du 18/11/97

Rapport d'activité de la Commission Technique Départementale

Bilan 97

CFPS

Responsables : Thierry Bascio, Jacques Rivière

Formations et recyclage de formateurs, sur la période de 12/96 à 11/97 :

Formés : 19

Recyclés : 13

TIV

Responsable : JF Pousse

Initiateurs

En 97 , il y a eu dans le dpt 31 10 sessions initiateurs organisées par 8 clubs, pour en tout 56 candidats, et 42 recus, soit un taux de réussite de 75%

Détails des sessions

Dpt	N° club	Date	Nb candidats	Nb recus
31	213	14/3/97	2	2
31	270	16/4/97	6	3
31	159	18/3/97	8	6
31	320	23/4/97	5	3
31	184	30/4/97	9	8
31	184	28/5/97	9	7
31	318	13/5/97	2	2
31	318	31/5/97	5	5
31	59	5/5/97	4	4
31	306	10/6/97	6	2
31			56	42

Budget CTD 97

Le budget accordé en 97 à la CTD était de 8000 Frs, dont 3000 Frs pour les RIPE.

En fin d'exercice, le budget restant est de 6500 Frs, reversé au Codep.

Perspectives 98

CFPS

Responsables : Thierry Bascio, Jacques Rivière

L'attention des présidents de club est attirée sur l'importance du recyclage des formateurs de CFPS qui risquent de délivrer, au niveau des clubs, des certificats non valables s'ils ne sont pas recyclés dans les délais.

Les cours de formation de formateurs et de recyclage ont eu lieu et auront lieu aux dates suivantes :

15/16 Novembre 97 : Recyclage

13/14 Décembre 97 : Formation (session complète)

22 Mars 98 : Recyclage

25/26 Avril 98 : Formation (à confirmer)

Les dossiers devront être parvenus avant le 28/2/98 à :

T.Bascio
4 chemin Fontane
31410 Le Fauga

Nous rappelons que la participation aux frais est de 300 Frs/pers, repas compris, pour la formation (4 demi-journées) et de 150 Frs/pers, repas compris, pour le recyclage (2 demi-journées).

Le dossier d'inscription doit comprendre :

- un chèque
- les photocopies des licences, brevets d'enseignant, brevet secouriste
- l'attestation d'aide formateur
- une enveloppe A4 avec adresse, timbrée à 4,40 Frs

Les stages se dérouleront à l'Hotel Campanile, carrefour RN117, Le chemin des Moines, Lieu dit « Les Cajulos », 31120 Roques sur Garonne.

Pour tout renseignement, par courrier uniquement à l'adresse ci-dessus.

Quelques recommandations aux formateurs de CFPS ..

- Le matériel est à votre disposition au magasin Plongée Evasion . Nous vous demandons d'en prendre soin, de le nettoyer à l'eau savonneuse , et de faire tremper les masques dans de l'eau additionnée de 15% de javel pendant 20 minutes.
- Aucune marque ou repère ne doit être fait sur le matériel.
- Les responsables techniques formateurs 1^{er} degré doivent s'assurer que le matériel est soigneusement rangé et démonté.
- Le cahier doit être régulièrement rempli, et il faut tenir compte des remarques mises en observation par l'utilisateur précédent.
- La mise à jour des formations nous permet de justifier l'usure du matériel et le renouvellement des peaux de visage.

TIV

Responsable : JF Pousse

Une session de formation de formateurs a eu lieu les 22 et 23/11/97, avec 19 candidats.

Une autre session va être mise en place pour début février 98.

Les dossiers d'inscription doivent être parvenus avant le 15/1/198 à :

J.F Pousse
Calaria
31120 Lacroix-Falgarde

Nous rappelons que la participation aux frais est de 150 Frs/pers, repas compris, pour le stage (3 demi-journées).

Le dossier d'inscription doit comprendre :

- un chèque de 150 Frs par candidat.
- les photocopies des licences
- une bouteille vide avec son robinet et un endoscope

Pour tout renseignement, par courrier uniquement à l'adresse ci-dessus.

Formations Initiateurs, N4, MF2

La CTD 31 envisage de mettre en place cette année différentes formations . Nous souhaitons les souhaits écrits des présidents de club (nombre de participants potentiels, de formateurs potentiels..) pour les propositions suivantes :

- Aide à la formation pédagogique et théorique initiateur (4 à 6 cours d'une soirée)
- Préformation théorique Niveau 4 (4 à 6 cours d'une soirée, en vue de mieux préparer les candidats au stage final)
- Préformation MF2 (3 à 4 cours d'une soirée, en vue d'informer et de préparer les candidats aux stages MF2), en commun avec la CTR.

Pour ce faire, utilisez le coupon réponse ci-joint, et renvoyez le à l'adresse ci-dessous avant fin 12/97.

Sessions initiateurs

Nous rappelons, à l'usage des présidents de clubs, la procédure à suivre pour la mise en place d'une session initiateurs :

Le président de club a la charge de constituer le jury : 1 MF2 pour 3 candidats, plus 1 instructeur en titre. Pour ce faire, il faut contacter les MF2 et IR pressentis (cf liste dans l'annuaire régional) et s'accorder sur une date.

Le président de club envoie ensuite une déclaration de session à C.Ferchaud, à la CTR avec le nombre de candidats, la composition du jury, le lieu et la date de la session, au minimum deux mois avant la session. Avant la session, le président de club doit également s'assurer que tous les dossiers des candidats sont conformes aux exigences fédérales et se procurer auprès du CIR, à Ramonville, des bordereaux de notes et d'examen initiateur (cf manuel du moniteur).

Stagiaires pédagogiques

Nous demandons aux présidents de club qui n'ont pas remis leur déclaration de stagiaires à l'AG du Codep de les envoyer avant le 15/12/97 à l'adresse ci-dessous.

Passée cette date, les déclarations ne seront plus enregistrées.

Dans tous les cas, servez vous de la fiche de déclaration ci-jointe.

Philippe Klein
16 lot Les Albigots
31570 St Pierre de Lages

Budget CTD 98

Le budget accordé en 98 à la CTD est de 6000 Frs, dont 3000 Frs pour les RIPE.

Réunion annuelle des CTD/LRMP: le 22/11/97 à Carcassonne.

**Le rédacteur
Philippe Klein**

Président CTD31

CTD 31
Formation initiateur et théorie N4

Fiche à retourner avant le 31/12/97 à

Philippe Klein

16 lot Les Albigots

31570 St Pierre de Lages

Nom et n° du club

Nom et tel du responsable

Intéressé par la préformation initiateur

oui

non

Nombre et noms des élèves

Noms des formateurs (MF2) pouvant donner un cours

Intéressé par la formation théorique niv4

oui

non

Nombre et noms des élèves

Noms des formateurs (MF1) pouvant donner un cours